



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU YACHT CLUB DE FRANCE

Séance du jeudi 17 septembre 2025

Présents :

La présidente Catherine Chabaud,

La vice-présidente, Sophie Marc, les vice-présidents Yves Ginoux, Philippe Sérénon,

Patrick Simon-Letertre,

Le trésorier Jean Rougnon

Le secrétaire du conseil Olivier Durel-Barrère

M. Jean-Yves Coudriou, vice-président Honoraire (en visioconférence)

Mmes Caroline Bougeard (en visioconférence), Flore Jambu-Merlin

MM. Jean-Louis Benoist (en visioconférence), Patrick Boissier (en visioconférence), Olivier Bidet, Pierre-Loïc Chantereau (en visioconférence), Briec Daspremont (en visioconférence), Roland Dubois (en visioconférence), Bertrand Dunoyer de Segonzac, Henri Ferbus (en visioconférence), Cyrille Lachèvre, Didier Le Prado, Emmanuel Lizée, Benoît Massiet du Biest, Louis Mercier, (en visioconférence), Jacques Pelletier, Bernard Reynis, René Savin, VA Jean-Louis Vichot.

Excusés : MM. Patrice Brunet, vice-président Honoraire, Claude Charbonnier, Yves Grosjean, Philippe Girardin, Guillaume Le Bigot, et VAE Henri Schricke.

Absents : MM. Jean-Philippe Cau, Matthieu Le Bihan, Jean-Pierre Mounier, Michel Soublin, Jean-Louis Tonnelier

Le Conseil d'administration du Yacht Club de France s'est réuni le jeudi 17 septembre 2025 à 11h30 au siège de l'Association, sous la présidence de Catherine CHABAUD.

En premier lieu, la Présidente demande que soit une minute de silence en mémoire du Président François CARN, qui est décédé cet été.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du CA du 3 juillet 2025
3. Commission de l'intérieur :
 - a. Candidatures, démissions, concessions de guidon etc...
 - b. Validation du dossier de candidature électronique.
4. Commission Juridique : principe de révision des textes règlementaires
5. Présidence de commissions

6. Revue des priorités des commissions
7. Point financier
8. Point sur l'été et calendrier du 4^{ème} trimestre
9. Revue des partenariats en cours
10. Préparation du Prix du Conseil 2025
11. Questions diverses

		DECISION
1. Approbation de l'ordre du jour	La Présidente demande que soit adopté l'ordre du jour du conseil.	Approuvé
2. Approbation du PV du CA du 3 juillet 2025		Approuvé après prise en compte de deux modifications : - Bertrand Dunoyer de Ségonzac était bien présent au CA ; - Anne Combier est candidate et non membre
3. Commission de l'intérieur	Sophie MARC prend la parole et indique que Henri SCHRICKE, Président de la Commission de l'Intérieur est excusé. Elle le représente et commence par présenter l'ensemble des candidats avant que leur candidature soit soumise au vote.	
	a. Candidatures : - Guillaume ECLANCHER, - Rodolphe DUGAST ROUILLÉ - Thomas DECROIX - Delphine GOURDON - Eric RIBADEAU-DUMAS	Approuvé
	Sophie MARC fait ensuite part du décès de François CARN, de 9 démissions, des demandes de mise en congé, et d'une radiation.	
	b. Prorogation d'un an de mise en congé : - Alain MONNIER	Approuvé
	c. Démissions comme membres titulaires : - Bernard Chicoye, - Didier Gaudoux, - Charles Leroy, - Benoit Montanier, - Jean-François Moulin, - Emmanuel Narrat, - Olivier Pagezy - Gildas Rostain.	Approuvé

	d. Radiation de la liste des sociétaires admis :	Approuvé
	- Madame Saillard	
	Sophie MARC aborde ensuite les demandes de guidons.	
	e. Demande de guidons :	Approuvé
	-PAPY GO à Daniel Chouland. -RAINBOW III à Victor Le Bellego (quirataire). -STER WENN 5 à Pierre Sallenave.	
	Sophie MARC présente ensuite la question des cotisations impayées. Elle rappelle la procédure en vigueur en la matière.	
	- Olivier BIDET demande quelles sont les raisons de ces impayées ? - Benoît MASSIET DU BIEST demande si l'envoi du dernier courrier de relance entraîne la radiation automatique et si des poursuites sont engagées. Il demande aussi si les démarches de relance sont engagées en concertation avec les parrains du membre en défaut. Dans la négative, il propose que ce soit dorénavant le cas. - Patrick BOISSIET suggère soit mentionné le délai sous lequel la radiation sera effective dans le dernier courrier de relance ;	
	Proposition d'adresser un courrier de radiation aux membres en défaut de paiement de leur cotisation	Approuvé
	Proposition de Patrick BOISSIER : indiquer la date de radiation effective dans le courrier de notification de radiation pour non-paiement	Approuvé
	Proposition de Benoît MASSIET DU BIEST : en cas de non-paiement de la cotisation, entreprendre une démarche auprès des parrains	Approuvé
	Sophie MARC aborde ensuite le cas de Madame SAILLARD, qui a fait son entrée au Club le 6 février 2025. Depuis, elle n'a jamais payé sa cotisation, malgré de multiples relances.	
	Proposition d'envoi à Madame SAILLARD d'un courrier de radiation de la liste des Sociétaires admis.	Approuvé
	Sophie MARC poursuit son exposé en évoquant le sujet du dossier de candidature dématérialisé. Ses nouvelles caractéristiques sont présentées dans la note jointe à la convocation au CA. Il est signalé	

	que la photo avec « une » cravate devra être obligatoirement jointe. - Bertrand DUNOYER DE SEGENZAC demande si le candidat doit faire part d'éventuelles condamnations. - Didier LE PRADO indique que c'est une question difficile. - Sophie MARC demande si c'est un élément essentiel à la candidature. - La Présidente demande si ce préalable est mentionné dans les statuts. Il lui est répondu que non et que cela n'est pas demandé. <table border="1" data-bbox="592 757 1401 904"> <tr> <td data-bbox="592 757 999 904">f. Modalités de fonctionnement du nouveau dossier de candidature dématérialisé</td><td data-bbox="999 757 1401 904">Approuvé</td></tr> </table>	f. Modalités de fonctionnement du nouveau dossier de candidature dématérialisé	Approuvé
f. Modalités de fonctionnement du nouveau dossier de candidature dématérialisé	Approuvé		
4. Commission juridique	Didier LE PRADO évoque l'intérêt de modifier les statuts qui sont anciens et qui nécessiteraient une mise en cohérence avec le Règlement intérieur et la charte. Mais il rappelle qu'en raison du statut du YCF, déclaré d'utilité publique, la Commission de l'intérieur du Conseil d'Etat doit les valider au regard de statuts « type ». Il existe donc un risque qu'il refuse de valider les statuts modifiés. Les démarches évoquées présentent donc un risque d'échec. Il conviendrait aussi de clarifier les modalités d'adhésion des personnes morales. A ce jour, seules les associations dont l'objet social est le nautisme sont évoquées dans les statuts. A ce titre Sophie MARC complète le propos en déclarant que l'objet « nautique » n'est plus suffisant. Didier LE PRADO indique aussi que les modalités de procédure disciplinaire pourraient aussi être intégrées aux statuts. Didier LE PRADO rappelle qu'une démarche de révision des statuts avaient déjà été engagée en 2019/2020 mais qu'elle n'avait pas abouti, le CA du 16/09/2020 ayant voté contre car il avait jugé. Il avait jugé que cela remettait en cause les traditions du YCF. - Jacques LEPELLETIER indique que le projet de nouveaux statuts devra se rapprocher le plus possible des statuts « type » du Conseil d'Etat pour éviter la perte de la RUP. Il s'interroge si cette démarche est bien utile au regard des risques encourus. - Michel SOUBLIN indique que la perte de la RUP pourrait avoir des conséquences dommageables (aspects fiscaux notamment). Il pense comme Didier LE PRADO que la prise		

	de contact préalable à haut niveau permettra de réduire le risque d'échec. - Bertrand DUNOYER DE SEGONZAC demande s'il est toujours possible d'interrompre la démarche engagée pour revenir aux statuts initiaux. Didier LE PRADO lui répond par l'affirmative. - Jean-Louis BENOIST suggère de se rapprocher de la Société des Régates du Havre qui a aussi voulu changer ses statuts. Avant de passer au vote, Sophie MARC indique que la note rédigée en 2020 sera diffusée aux membres du Conseil.	
	- Engagement de la réflexion sur la modification des statuts pour les adapter au fonctionnement et aux projets du YCF ;	Approuvé
	Didier LE PRADO évoque le travail que la Commission juridique engage sur les contrats d'assurance et ce en collaboration avec la Commission des finances. - Jean-Louis BENOIST évoque l'importance d'adapter les garanties aux objets et œuvre du patrimoine du YCF.	
	- Accord du Conseil pour transmettre à la Commission juridique tous les documents afférents aux assurances afin qu'elle fasse intervenir un courtier / agent.	Approuvé
5.1 Présidence des commission	Il est proposé : - Commission des Evènements : Bruno du Clary ; - Commission des clubs alliés : présidence tournante entre Henri Ferbus, Yves Jambu-Merlin, Christian Rouxel ; - Commission Formation & Bourse des Équipiers : Bertrand Delaisi.	Approuvé

5.2 Commissions :	- Jean-Louis BENOIST évoque la nécessité de recréer la Commission « Environnement ». Catherine CHABAUD lui répond que cela est bien prévu.		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="592 297 999 689"> <u>Commission Ethique :</u> - Présentation au prochain Conseil <u>Commission Tables et Salon</u> - Appel à candidature <u>Cercle des entrepreneurs :</u> - Présentation au prochain Conseil </td><td data-bbox="999 297 1396 689" style="text-align: center; vertical-align: top;">Approuvé</td></tr> </table>	<u>Commission Ethique :</u> - Présentation au prochain Conseil <u>Commission Tables et Salon</u> - Appel à candidature <u>Cercle des entrepreneurs :</u> - Présentation au prochain Conseil	Approuvé
<u>Commission Ethique :</u> - Présentation au prochain Conseil <u>Commission Tables et Salon</u> - Appel à candidature <u>Cercle des entrepreneurs :</u> - Présentation au prochain Conseil	Approuvé		
6 Point financier	Jean ROUGNON fait part de ce qui a été entrepris depuis le précédent CA : - Mise en place d'échanges réguliers avec la Commission des Finances ; - Normalisation des relations avec l'expert-comptable qui avait été recommandé par Roland BOIS ; - Mise en place d'une réunion hebdomadaire avec Claire BERCHER ; Jean ROUGNON souhaite partager avec le Conseil son opinion sur les finances du YCF qui présentent des faiblesses. Les tableaux qu'il a préparés permettent d'identifier l'économie des différentes activités (IRC/Mer/Terre) ainsi que les coûts de structure. Il les présente de manière détaillée. Il aborde ensuite la question de la participation détenue par le YCF dans la Société « Cap Martinique ». Il demande au Conseil de l'autoriser à entamer les études préalables nécessaires à sa cession. - Louis MERCIER demande quelle est l'origine de cette participation et pourquoi il faudrait la vendre. - Yves GINOUS lui répond que cette participation avait été acquise par l'UNCL alors que l'Association souhaitait diversifier ses activités dans l'organisation de courses IRC. - Didier LE PRADO signale qu'une mission avait été confiée à KPMG qui recommande cette cession. Avant le vote Jean-Philippe CAU sort de la salle car il détient lui-même une participation dans la Société Cap Martinique. <table border="1"> <tr> <td data-bbox="592 1832 999 2007">Lancement de l'étude sur les modalités de la cession des actions de la Société « Cap Martinique » détenues par le YCF</td><td data-bbox="999 1832 1396 2007" style="text-align: center; vertical-align: top;">Approuvé</td></tr> </table>	Lancement de l'étude sur les modalités de la cession des actions de la Société « Cap Martinique » détenues par le YCF	Approuvé
Lancement de l'étude sur les modalités de la cession des actions de la Société « Cap Martinique » détenues par le YCF	Approuvé		

10. Point sur les activités de l'été et le calendrier	Philippe SERENON prend la parole et présente le compte-rendu des activités passées. Il évoque ensuite le projet du Nautic pour lequel il n'a pas de nouvelles. Il rappelle ensuite les activités organisées d'ici la fin de l'année : - Nuit de la course au large ; - Salon du Livre ; - Réunion des Clubs alliés ; - Dîner du RORC. Il évoque la difficulté de l'organisation au regard de la proximité des dates prévues pour chacune de ces manifestations. - Catherine CHABAUD demande s'il est possible de louer un espace pour réunir les différentes manifestations dans un même lieu. - Olivier BIDEET signale que d'autres événements tel le salon de la plongée sont organisés concomitamment. - Henri FERBUS indique qu'il lui paraît compliqué d'accueillir tous les participants dans les salons du YCF en raison de leur capacité insuffisante. - Catherine CHABAUD rappelle la tenue du Dîner de rentrée le 12 novembre, sur la Péniche Thalassa.	
11. Prix du Conseil	Catherine CHABAUD propose que le Prix soit remis à Agnès B au titre de l'esprit des Explorations que le YCF a toujours soutenu. Elle propose de solliciter le Prince Albert de Monaco pour remettre le Prix. - Jean-Louis BENOIST rappelle que le Prince Albert a toujours soutenu les actions de Agnès B et que la goélette Tara est amarée actuellement au pied de la Tour Eiffel. Il indique qu'il est très favorable à cette proposition. - Olivier BIDEET demande que soit rappelé les critères d'attribution du Prix. - Bernard REYNIS signale que Prix est financé par les Conseillers (80 €/conseiller).	
	Proposition de Agnès B comme récipiendaire du Prix du Conseil 2026 Forme du Prix à remettre à déterminer par le Bureau	Approuvé Approuvé
12. Partenariats	Le Conseil accueille Sébastien DAVID.	

	Il évoque la nécessité que les membres participent à la préparation des projets. Il évoque ensuite l'activité de la boutique qu'il estime faible actuellement. Concernant les courses : - RORC : activité qui pourrait croître ; - Le YCF est sollicité pour apporter son parrainage à la Spi'Dauphine et à course de l'EDHEC. Il évoque ensuite les relation prises avec les associations « Riva » et « Cris-Craft ». - Cyrille LACHEVRE propose qu'un partenariat soit proposé à l'Association « Grand Banks » - Jean-Louis BENOIST serait intéressé par une présentation de l'ensemble des partenariats signés par le YCF et leurs objectifs. - Catherine CHABAUD affirme que les partenaires doivent répondre aux valeurs du Club. Sébastien DAVID reprend la parole pour rappeler qu'il faut finaliser la Convention pour l'organisation de la course « Cap Martinique ». Il invite aussi à réfléchir au partenariat avec le RORC et sur les modalités qu'il pourrait prendre à l'avenir. - Patrick SIMON suggère que les objectifs stratégiques et les aspects financiers soient pris en considération dans chaque partenariat. - Bertrand DUNOYER DE SEGONZAC demande si la convention avec le Musée de la Marine sera renouvelée. - Philippe SERENON souhaiterait que l'offre de la conciergerie puisse être élargie.								
13. Questions diverses	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="592 1619 999 1727">a. La Présidente propose qu'un guidon du YCF soit remis aux visiteurs étrangers, qui offrent systématiquement un cadeau à l'estampille de leurs clubs d'origine</td><td data-bbox="999 1619 1396 1727"></td></tr> <tr> <td data-bbox="592 1727 999 1836">Affectation d'un budget pour l'achat de guidons à remettre aux visiteurs étrangers</td><td data-bbox="999 1727 1396 1836">Approuvé</td></tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="592 1836 1396 1910">A la suite des avis de plusieurs conseillés, il est proposé de modifier les horaires des prochains Conseils.</td></tr> <tr> <td data-bbox="592 1910 999 2009">b. Convocation des CA pour 2026 : il est proposé d'adopter un</td><td data-bbox="999 1910 1396 2009">Approuvé</td></tr> </table>	a. La Présidente propose qu'un guidon du YCF soit remis aux visiteurs étrangers, qui offrent systématiquement un cadeau à l'estampille de leurs clubs d'origine		Affectation d'un budget pour l'achat de guidons à remettre aux visiteurs étrangers	Approuvé	A la suite des avis de plusieurs conseillés, il est proposé de modifier les horaires des prochains Conseils.		b. Convocation des CA pour 2026 : il est proposé d'adopter un	Approuvé
a. La Présidente propose qu'un guidon du YCF soit remis aux visiteurs étrangers, qui offrent systématiquement un cadeau à l'estampille de leurs clubs d'origine									
Affectation d'un budget pour l'achat de guidons à remettre aux visiteurs étrangers	Approuvé								
A la suite des avis de plusieurs conseillés, il est proposé de modifier les horaires des prochains Conseils.									
b. Convocation des CA pour 2026 : il est proposé d'adopter un	Approuvé								

	rythme 18h30/11h30	alterné	
--	-----------------------	---------	--

Le prochain Conseil se tiendra le 13 novembre 2025 à 11h30.

DRAFT